

Nouvelles

Jacques Saint-Pierre

Numéro 141, printemps 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94455ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Saint-Pierre, J. (2020). Nouvelles. *Cap-aux-Diamants*, (141), 55–56.

« MONTRÉAL, TOUTE UNE HISTOIRE! ... AU FIL DU FLEUVE » SUR UN SITE INTERNET MOBILE

Réalisé dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, le parcours historique qui était proposé sous la forme d'une application bilingue vient d'être transféré sur un site Internet mobile. Il est désormais accessible facilement à montreal-histoire.com, et en version anglaise à montreal-history.com. Illustré de plus de 300 images d'archives, le parcours géolocalisé comprend des questions et des capsules sonores qui racontent l'histoire des Montréalaises et des Montréalais des arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun, LaSalle et Lachine.

Ce parcours historique est le fruit de la collaboration de quatre musées, la Maison Saint-Gabriel, la Maison Nivard-De Saint-Dizier, le Moulin Fleming et le Musée de Lachine, avec les arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun, LaSalle et Lachine.



PRIX GÉRARD-MORISSET : JOCELYN BÉRUBÉ, LAURÉAT POUR L'ANNÉE 2019

Le prix Gérard-Morisset, la plus haute distinction attribuée à une personne pour sa contribution remarquable à la sauvegarde et au rayonnement du patrimoine québécois, a été décerné pour 2019 au musicien, comédien, auteur et conteur Jocelyn Bérubé. À la différence des précédents lauréats de ce prix prestigieux, Jocelyn Bérubé s'est distingué dans la valorisation du patrimoine immatériel, plus précisément du conte

historique. Il a d'ailleurs participé à la fondation du Conseil québécois du patrimoine vivant en 1993.

L'une des plus grandes sources de fierté de cet artiste accompli est d'avoir fait revivre le conte au début des années 1970. Après ses études au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Jocelyn Bérubé a entrepris des recherches sur des contes et musiques d'autrefois aux Archives de folklore de l'Université Laval, de même qu'auprès d'informateurs, de la Gaspésie jusqu'en Abitibi. Mais il s'est surtout consacré au partage de ce riche bagage de connaissances, auquel il a puisé pour concevoir des spectacles musicaux et explorer d'autres moyens de diffusion du conte, dont le cinéma d'animation, la bande dessinée et le théâtre de marionnettes. Il a aussi œuvré en milieu scolaire en présentant des ateliers d'animation dans les écoles et le réseau des bibliothèques du Québec. Enfin, il a fait rayonner le conte québécois jusque sur la scène internationale par sa participation à des festivals et à d'autres activités reliées à la mise en valeur de la tradition orale.

Durant 50 ans, le conteur originaire de Saint-Nil, près de Matane, a transmis son attachement à la très riche tradition orale du Québec, qu'il a contribué à raviver. « Je suis arrivé, dit-il, à faire aimer cet univers fabuleux du conte à des jeunes du primaire des quatre coins du Québec, dont les enfants issus de l'immigration, dans l'oralité d'une langue qui a forgé notre histoire et qu'on a le devoir de leur transmettre afin qu'en grandissant, ils en conservent en mémoire des souvenirs heureux, car leur terreau enrichit notre terroir. »



De gauche à droite : Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog, Andrée Laforest, Nathalie Roy et Suzanne Roy. (Photo : courtoisie).



Avers et revers de la médaille du lieutenant-gouverneur Louis-Amable Jetté

30 M\$ POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, ont annoncé le 5 décembre dernier la création d'un nouveau programme d'aide financière de 30 M\$ sur trois ans qui a pour objectif d'améliorer la connaissance, la mise en valeur, la protection et la transmission du patrimoine immobilier dans les régions du Québec. Des 30 M\$ versés par le gouvernement du Québec, 24 M\$ proviendront du ministère de la Culture et des Communications et 6 M\$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le nouveau programme comporte deux volets. Le premier volet couvre le coût des travaux de restauration du patrimoine immobilier pour les immeubles construits avant 1975, ce qui permet de considérer non seulement les bâtiments plus anciens, mais aussi le patrimoine moderne. Les immeubles ciblés doivent bénéficier d'une mesure de protection attribuée en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* (citation, classement, déclaration) et être reconnus comme ayant une valeur patrimoniale supérieure. Le second volet du programme vise l'embauche d'agents et d'agentes de développement du patrimoine immobilier par les municipalités régionales de comté et les municipalités afin que celles-ci soient mieux outillées pour contribuer à la connaissance,

à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier en région.

L'initiative a été saluée par la Fédération québécoise des municipalités. De son côté, l'Ordre des architectes se réjouit du programme, qui arrive dans le contexte de la disparition d'un grand nombre de bâtiments patrimoniaux victimes de la négligence ou de l'appétit spéculatif de leurs propriétaires, mais juge les budgets insuffisants. Il invite également le gouvernement à considérer non seulement les bâtiments individuels, mais aussi les regroupements de bâtiments patrimoniaux qui forment un ensemble cohérent dans l'élaboration de mesures supplémentaires futures.

Jacques Saint-Pierre

Erratum : Lors de la parution du n° 140, une malheureuse erreur s'est glissée dans les illustrations de la rubrique MÉDAILLES, p. 43. C'est cette médaille du lieutenant-gouverneur Louis-Amable Jetté qui devait illustrer ce texte.